

— EXTINCTION

EXTINCTEUR, COLONNE SÈCHE & RIA

LA SÉCURITÉ INCENDIE

PRIMORDIALE, LA SÉCURITÉ INCENDIE RÉPOND À UNE RÉGLEMENTATION STRICTE APPLICABLE À TOUS LES TYPES DE BÂTIMENTS.

OBJECTIFS :

- Limiter la progression du sinistre,
- Évacuer en toute sécurité les personnes,
- Faciliter l'intervention des services de secours.

LES ÉTAPES ESSENTIELLES :

- Détecter & signaler
- Mettre en sécurité
- Intervenir

L'EXTINCTION

L'extinction d'un incendie nécessite un matériel de qualité toujours prêt à être utilisé. ESSEMES SERVICES vous assure une offre complète de maintenance pour vos extincteurs, colonnes sèches et RIA, des éléments indispensables dans la lutte incendie.



EXTINCTEURS

MAINTENANCE PRÉVENTIVE :
AU MOINS UNE FOIS PAR AN

INSTALLATION

LES EXTINCTEURS SONT DES MOYENS EFFICACES PERMETTANT DE FAIRE FACE À UN DÉPART DE FEU ET DE LE MAÎTRISER RAPIDEMENT.

Ils agissent en projetant des agents extincteurs qui vont s'opposer à la combustion. Leur composition varie en fonction du type de sinistre à gérer.

LES DIFFÉRENTS TYPES D'EXTINCTEURS :

- Extincteur automatique,
- Extincteur à poudre,
- Extincteur à eau pulvérisée,
- Extincteur à eau pulvérisée avec additif,
- Extincteur sur roues,
- Extincteur CO2.

Visibles, numérotés et facilement accessibles, ils doivent pouvoir être mis en œuvre rapidement et correctement par quiconque constate un départ de feu.

Selon vos besoins, nous installons tous types d'extincteurs portatifs, mobiles ou fixes, à poudre ou à neige carbonique.

MAINTENANCE

LA MAINTENANCE PRÉVENTIVE DES EXTINCTEURS PERMET DE PRÉVENIR LES DÉFAILLANCES ET D'AVOIR UN MATÉRIEL EN PARFAIT ÉTAT POUR LUTTER LE PLUS EFFICACEMENT POSSIBLE CONTRE UN DÉPART DE FEU.

- Contrôle visuel de l'état,
- Vérification de tous les composants (tubes, percuteur, lance, ...),
- Test de la gâchette,
- Remplacement des joints d'étanchéité,
- Graissage et entretien des différentes pièces mobiles,
- Remplacement préventif des pièces pour anticiper les pannes éventuelles,
- Pose d'une étiquette de vérification sur l'extincteur.

La maintenance des extincteurs doit répondre à différentes mesures légales requises :

- La norme **NF S 61-919**,
- Le **Code du travail** (article R 232-12-21),
- L'**arrêté du 20 mai 1963**,
- La **règle R4** de certification APSAD.



LE + ESSEMES SERVICES

La traçabilité de vos équipements est assurée par la pose d'un QR code qui permet de garder un historique de nos maintenances et des équipements.

COLONNES SÈCHES

MAINTENANCE

MAINTENANCE

CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DE LA NORME FRANÇAISE **NF S 61-759**,
LES COLONNES SÈCHES DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉES SYSTÉMATIQUEMENT.

CONTRÔLE ANNUEL :

- Vérification de l'état des prises, robinets, vannes et points de raccordements,
- Contrôle des bouchons, chaînettes,
- Remplacement des joints,
- Contrôle du libre accès et des volumes de dégagement,
- Vérification de la signalisation,
- Mise en eau de la colonne par une pression à 16 bars pendant 20 minutes,
- Contrôle de l'étanchéité de la colonne avec mise sous pression hydrostatique,
- Réparation ou remplacement des pièces défectueuses.

CONTRÔLE QUINQUENNAL :

Ce test permet de faire fonctionner la colonne en situation réelle.

- Essai hydraulique en régime d'écoulement (entre 6 et 8 bars – débit 60m³/heure minimum).



ROBINET INCENDIE ARMÉ

MAINTENANCE

MAINTENANCE

LES ROBINETS INCENDIE, ALIMENTÉS EN PERMANENCE EN EAU, SONT DES MOYENS DE
PREMIÈRE INTERVENTION.

Ils permettent de mettre en œuvre des moyens d'intervention de plus grande ampleur
dans l'attente des secours.

ESSEMES SERVICES réalise la **maintenance et la vérification annuelle** de ces appareils
d'extinction. Cette vérification fait l'objet d'un mode opératoire normalisé et comprend
notamment : relevés de pression, état des joints, ...

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE



BÂTIMENTS D'HABITATION

Articles L. 111-4 et R.111-13 du Code de la construction et de l'habitation; décret du 15 janvier 2009

extincteurs

CONTEXTE NORMATIF ET CONTRACTUEL

Norme NF EN2 (S60-100)

Norme NF EN3-7

Norme européenne EN3

Norme NF S 61-919

Norme NF S 61-922

Règlement de certification I4 NF 285 APSAD

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE



Arrêté du 31 janvier 1986 modifié - Section II - Colonnes sèches

Article 98

Article 101

PARCS DE STATIONNEMENT OUVERTS

Arrêté type - Rubrique n° 331 bis : Parcs de stationnement couverts et garages, hôtels de véhicules à moteur

Parcs de stationnement couverts et garages hôtels de véhicules à moteur (La surface étant supérieure à 6 000 m² mais inférieure ou égale à 20 000 m²)

colonnes d'incendie

CONTEXTE NORMATIF

NF S 61-759/A2 (août 2011)

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE



ERP

Articles MS 14 à MS 17 du Règlement de Sécurité Incendie ERP - Arrêté du 25 juin 1980 modifié

ERT

Articles R.4227-30 et R.4224-17 selon le code du Travail

robinet incendie armé

CONTEXTE NORMATIF

Norme EN 671-1 et NF 021

EN 671-1:2012

EN 694+A1

NF S 62.201

Règle APSAD R5

Règles d'installation et de maintenance des RIA / PIA

Marquage CE (depuis novembre 2002)

www.essemes-services.com

Siège social :

ESSEMES SERVICES - 50 rue du Général Leclerc - 02250 MARLE

Tel : 03 23 21 79 92 - Fax : 03 23 21 79 82

info@essemes-services.com – www.essemes-services.com

